

Définitions

- La **colocation** est la location par plusieurs locataires (colocataires) d'un même logement devenant leur résidence principale. Elle peut prendre la forme d'un bail unique signé par tous les colocataires, ou d'autant de contrats de location qu'il y a de colocataires. Dans les 2 cas, la colocation obéit à des règles spécifiques qui ont été circonscrites dans le cadre de la loi ALUR (décret du 24 mars 2014). Les personnes vivant en colocation peuvent, au même titre qu'en location, bénéficier de certaines aides financières. C'est le cas notamment des APL (aides personnalisées au logement). Il est important de différencier la colocation et la sous-location.
- Le "**Coliving**" est une manière de vivre où l'on mêle coworking et colocation. Ainsi, Coliving = coworking + colocation. Vivre en Coliving, signifie partager un espace de vie et de travail avec d'autres personnes.

Il y a encore quelques années, les logements à louer sous le format de la colocation n'étaient évalués qu'à 13,4 %. Depuis les cinq dernières années, ce taux atteindrait 15,5 % à l'échelle nationale. Acheter un logement pour le louer à des colocataires se fait de plus en plus dans les grandes villes mais pas seulement. A Mulhouse, même si la tension immobilière est bien moindre qu'à Lille, Lyon ou Strasbourg, l'offre a nettement augmenté ces 3 dernières années au point de bousculer sensiblement le marché locatif classique.

Quels sont les profils des colocataires ? Quelles sont les motivations des propriétaires de logement à proposer un logement partagé ? Quel est l'impact du développement de cette offre par rapport aux logements familiaux ?

Les résultats du bac et la fin de l'année scolaire sonnent le début de la recherche de colocations pour la rentrée. A partir de l'analyse des données collectées sur le site "leboncoin" en juin 2020 et de l'interview d'étudiants, de jeunes actifs et de propriétaires de biens, l'AURM propose ci-après de défricher un marché complexe et discret.



En 1996, la série « Friends » popularise le phénomène. Elle raconte l'histoire d'une bande de six amis qui vit en colocation dans deux appartements situés sur le même palier, à New York.

Chiffre clé national

45%

des colocataires sont des salariés

➔ La coloco', un mode de vie émergent et tous publics

Tous ont en tête "l'Auberge espagnole", mais la colocation ne s'adresse pas ou plus seulement à des étudiants.

Les **profils sont très variés**. Nombreuses sont les personnes à vouloir se lancer dans la colocation, et pas seulement pour des motifs financiers ni pour une courte durée. **Jeunes actifs**, ou d'un âge plus avancé, **personnes âgées** seules ou veuves, personnes récemment **divorcées**, **familles monoparentales**... le profil des demandeurs de colocation est très large. La colocation est néanmoins particulièrement plébiscitée par les jeunes actifs et les étudiants.



Profil type d'un candidat à la colocation



28 ans

C'est l'âge moyen des colocataires



1740 €

C'est le revenu moyen des candidats ou garants



80%

des garants sont des membres de la famille (parents)

Source : Etude réalisée à partir des données issues de Loc.Service.fr à partir d'un échantillon de 87561 demandes et 58772 offres de colocation déposées sur le site en 2019

➔ Au-delà du budget, un style de vie !

Moins cher, plus grand, partage des frais, nouvelles rencontres... les avantages de la colocation sont nombreux.

- **Le premier avantage de la colocation est économique.** En effet, louer à plusieurs permet généralement de **profiter d'un logement avec une superficie plus importante**, et ce, avec un **loyer plus faible** que pour une location seule. La colocation permet également de diminuer les frais. Factures en tout genre (électricité, internet, etc.), dépenses ponctuelles (réparation, achat de mobilier, etc.), courses... autant de dépenses qui sont moindres lorsqu'on les partage.
- **Convivialité et rencontres** sont aussi parmi les motivations principales pour la colocation. Être en colocation est bien évidemment le meilleur moyen pour passer des bons moments à plusieurs, faire la fête et **ne jamais se sentir seul**. De plus, en emménageant avec un inconnu, ce sont de nouveaux réseaux amicaux et sociaux qui peuvent se former. La colocation permet même de découvrir des langues étrangères lorsqu'on fait le choix de partager son logement avec un étudiant international. Elle **facilite l'intégration dans une ville nouvelle** où on ne connaît personne
- Pour d'autres encore, l'intérêt principal de la colocation est **la souplesse** qu'elle procure : le turnover permet de pouvoir partir plus vite d'un logement que pour la location classique.

La vie en colocation **n'est pas une vie en communauté**. Chacun dispose de son propre espace privé qui lui permet de s'« isoler » quand il le souhaite. **La colocation, c'est chacun chez soi dans le même logement.** Mais cela signifie aussi savoir vivre avec les autres, partager des espaces et des temps de vie, partager les tâches ménagères, savoir s'organiser, savoir être patient et parfois même tolérant. Dans la plupart des cas, la colocation demeure **une phase transitoire**.

Que recherchent les colocataires ?

19 %

Refusent d'être avec des fumeurs

Un nombre significatif de candidats excluent les colocations avec fumeurs. Par ailleurs, 14 % refusent les colocations avec animaux.

22 %

Recherchent des profils < 30 ans

Seuls 27 % des candidats acceptent des profils ayant plus de 50 ans.

18 %

Des femmes cherchent des colocations entre femmes uniquement.

Seuls 2 % des hommes cherchent des colocations entre hommes uniquement. 89 % des recherches sont mixtes.

3

C'est le **nombre idéal de colocataires**, d'après les souhaits exprimés.

Source : Etude réalisée à partir des données issues de Loc.Service.fr à partir d'un échantillon de 87561 demandes et 58772 offres de colocation déposées sur le site en 2019



Montant moyen d'une chambre en colocation



421 €

Charges incluses, en moyenne en France



681 €

Charges incluses, en moyenne à Paris



20%

C'est la différence entre le prix moyen de location d'une chambre en colocation et d'un studio

Source : Etude réalisée à partir des données issues de Loc.Service.fr à partir d'un échantillon de 87561 demandes et 58772 offres de colocation déposées sur le site en 2019

Un intérêt seulement en zone tendue ?

Le montant moyen d'une colocation masque des écarts importants selon la situation géographique.

Avec 291€ par mois en colocation, **Limoges est la ville la moins chère de France**, suivie de près par Poitiers (303€), première ville universitaire de France avec une population composée de **25 % d'étudiants**, puis par Besançon (327€).

Paris demeure sans conteste la championne des villes les plus chères en colocation avec un loyer mensuel de 568 euros. À Lille, il faut compter 392 euros de loyer mensuel. A Bordeaux, 422 euros et à Montpellier, 430 euros. Pour vivre en colocation dans la ville des Lumières, très demandée en raison des loyers très élevés dans certains quartiers, il faut compter 464 euros par mois.

- **Les villes où la tension est la plus forte** : selon le baromètre 2018 établi par le site Appartager.com, **Nantes, Paris et Lyon sont donc les 3 villes où l'écart entre le nombre d'offres et de demandes est le plus important**. A Nantes, il faut compter 6,3 prétendants par offres. La ville se retrouve régulièrement sur le podium des villes où il fait bon vivre, ce qui explique cette tension. Le rapport est de 5,6 pour Paris et 5,5 à Lyon. Dans ces villes universitaires, la colocation permet effectivement de vivre dans une habitation plus grande et dans des quartiers proches des centres-villes, où il est difficile de trouver un logement seul.
- **Les villes où la tension est la moins forte** : selon les données de l'observatoire Locservice.fr, **Le Mans** est la ville la plus « facile » pour les candidats : on y compte environ 3 chambres pour 1 demande. Pour **St Etienne**, l'offre est également supérieure à la demande avec 4 offres pour 1 demande.

Néanmoins, compte tenu de la hausse des prix et de l'évolution des modes de vie, la vie en colocation séduit de plus en plus de ménages, étudiants ou actifs, dans les villes plus ou moins universitaires, dans les zones tendues et parfois aussi en zone détendue. Selon le magazine Challenges, dans un article datant du 4 mars 2016, "le marché de la colocation, encore marginal trois ans auparavant, atteint un rythme d'augmentation de 30 à 40% par an dans les grandes villes".

Chiffre clé



70 à 130m²

C'est la surface idéale pour un logement proposé à la colocation

La colocation : un investissement plus rentable ?

En matière d'investissement immobilier locatif, la colocation meublée a le vent en poupe. Le marché intéresse de plus en plus les propriétaires. Si beaucoup restent réticents à l'idée de louer un bien à des jeunes, craignant les impayés, le bruit et les difficultés administratives, d'autres ont compris que **la colocation offrait une seconde vie aux très grands logements**, qui ont parfois du mal à se louer. Cumuler ces deux particularités permet à un propriétaire bailleur de jouer sur deux tableaux :

1. **optimiser le rendement** : un logement partagé permet de fractionner le loyer entre plusieurs locataires : chaque occupant paie sa quote-part de loyer pour sa chambre et profite des espaces communs. Avec ce scénario, surtout réalisable avec des trois-pièces et plus, la colocation est susceptible de rapporter de 10 % à 15 % de plus qu'avec un locataire unique (couple, famille...). En colocation, la clé du rendement sera le nombre de chambres pour un seul bien car plus il y a de chambres et plus le prix de la location augmente. **Avec une colocation, le loyer au mètre carré est plus proche de celui d'un studio que de celui d'un 4 pièces...**
2. **limiter la fiscalité des revenus locatifs**



L'éclairage de l'ADIL68

La **loi ALUR** du 24 mars 2014 a permis d'encadrer plus précisément la colocation. Elle peut prendre la forme:

- d'un **contat unique**: il suppose une clause de solidarité entre colocataires. Il est avantageux pour le bailleur puisque le loyer est dû, même en cas de défaillance d'un colocataire.
- de **baux individuels** : dispositifs plus sécurisants pour les colocataires qui n'ont de ce fait **pas de clause de solidarité**. Lors de l'analyse des offres, ce type de contrat est apparu comme le plus pratiqué à Mulhouse.

Les propriétaires bailleurs contactent l'ADIL pour des questions juridiques (rédaction des contrats, surtout depuis les modifications induites par la loi ALUR, montant de la caution, clause de solidarité, bail mobilité, fiscalité).

Pour un propriétaire bailleur, la **fiscalité en meublé est nettement plus avantageuse que celle touchant la location nue**. (abattement forfaitaire de 50% contre 30%, sur les loyers perçus).

Propos recueillis en septembre 2020 auprès de l'ADIL68

Autre atout de la colocation : c'est une bonne parade pour **se protéger des impayés de loyer et de la vacance locative**. Si une chambre n'est pas louée quelques mois ou semaines, les autres occupants continuent de payer leur part du loyer. Reste que les biens situés dans un marché locatif tendu où se loger coûte cher sont plus adaptés à ce type d'habitat citadin. La proximité ou la facilité d'accès d'une faculté ou d'une école constituent des éléments positifs susceptibles d'assurer, sur la durée, un flot régulier de candidats locataires.

➔ Croissance des sites spécialisés et sociétés dédiées

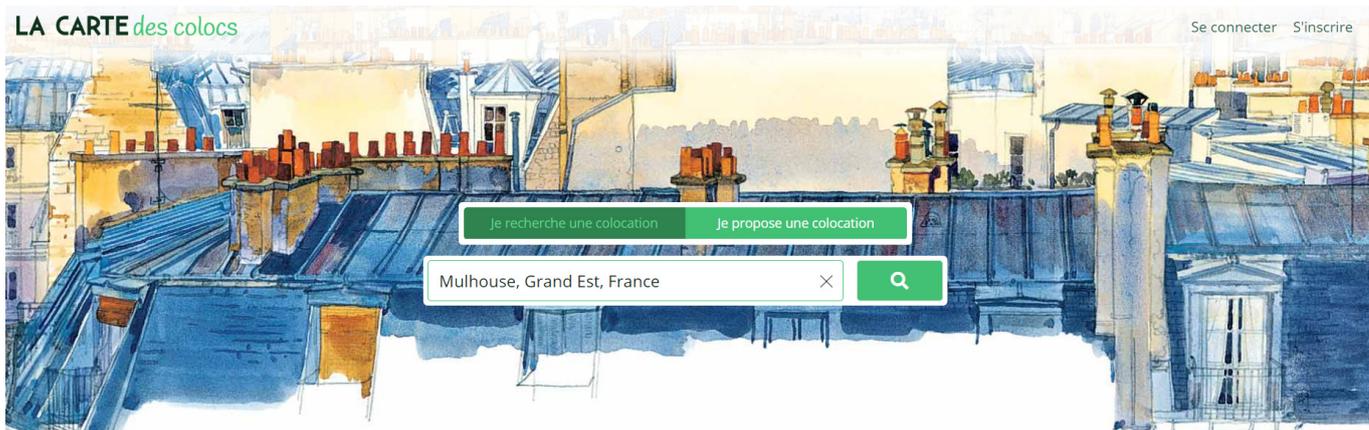
Locataires et propriétaires peuvent désormais se rencontrer sur des sites spécialisés, de plus en plus nombreux. **Appartager.com**, avec ses 10 millions de visiteurs par an, en est le leader. On trouve aussi **Weroom**, un site soutenu par le promoteur Nexity et qui compte 500.000 utilisateurs par an. Une dizaine d'autres se partagent le reste du marché, dont **Somhome, Roomlala, leboncolocataire.com, la carte des colocs**.

Colocater est une **société de travaux** créée au départ pour adapter au mieux les logements à la colocation. Elle est depuis une société de gestion et une agence immobilière. ...

Les bailleurs sociaux surveillent également ce marché depuis quelques mois. **Action Logement**, dans la perspective de répondre aux besoins des salariés et des entreprises **a créé un service spécifique**. Le groupe propose une offre en colocation destinée aux stagiaires, aux alternants, aux apprentis, aux intérimaires et aux jeunes actifs de moins de trente ans. Avec des coups de pouce de taille. **Action Logement peut se porter caution** ou encore avancer le versement du dépôt de garantie et propose :

- l'avance loca-pass : une avance du dépôt de garantie
- l'aide mobili-jeune : un loyer allégé
- l'aide mobili-pass : des frais liés à la mobilité professionnelle financés
- **la garantie Visale** : Action Logement se substitue au garant (absence de caution à verser) pour les moins de 30 ans.

Exemple de site internet dédié à la colocation



Source : lacartedescoloc.fr

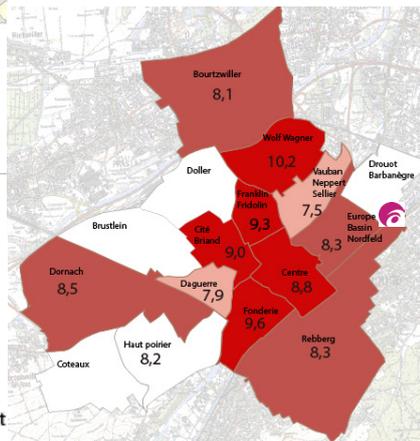
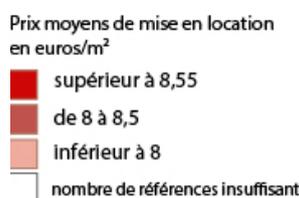
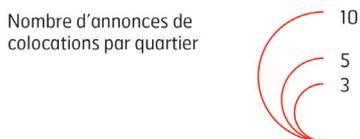
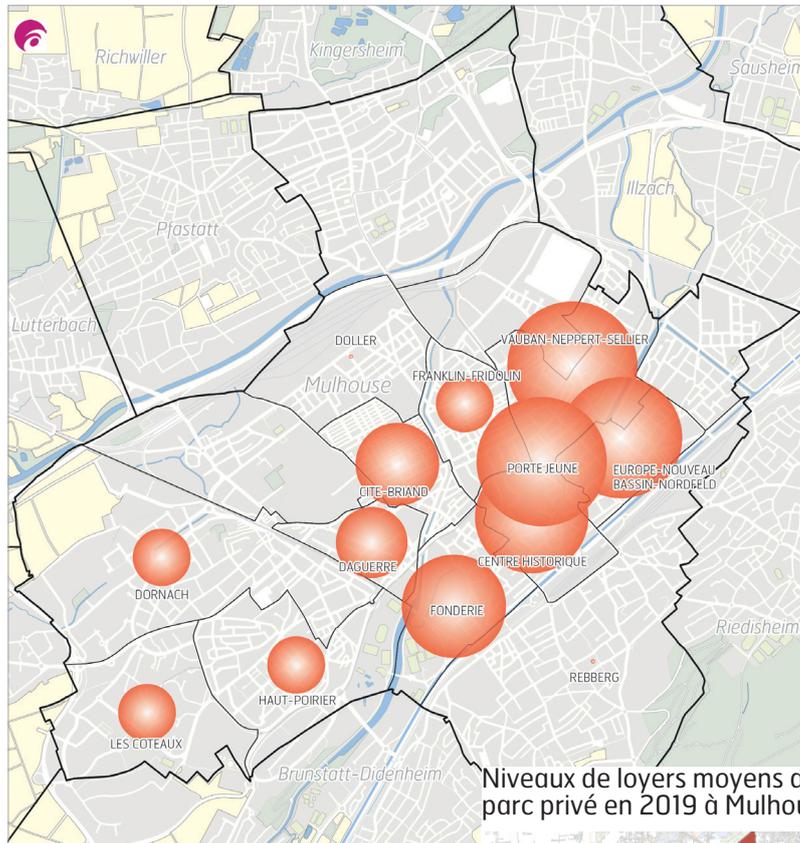


➔ Une offre en développement dans les quartiers de Mulhouse

Lors de la réalisation de l'enquête annuelle des loyers dans le parc privé, certains quartiers "modestes" ont soudainement affiché les niveaux de loyers les plus élevés. Le constat est alors sans appel: **il se passe quelque chose sur le marché de la location à Mulhouse**. Une première explication est liée à la forte proportion de petits logements mis sur le marché. Mais le développement d'une offre en colocation pourrait elle aussi expliquer cette évolution sensible du marché immobilier dans les quartiers.

Ce "boom" de la colocation est relativement récent. Il remonte à 2017/2018 et surtout 2019. L'offre proposée se trouve essentiellement à Mulhouse, en appartement. Lors de l'enquête, quelques offres dans des communes voisines (Brunstatt-Didenheim, Sausheim ou encore Wittenheim) ont été repérées, mais plutôt sous forme d'une chambre chez l'habitant, le plus souvent en maison individuelle.

Où se trouvent les offres de colocation à Mulhouse ?



Chiffre clé 200

C'est l'estimation à minima et non exhaustive du nombre de chambres proposées à la colocation à Mulhouse en juin 2020

Source : AURM, leboncoin.fr, juin 2020

“ Pourquoi avoir choisi de développer ce type de projet à Mulhouse ?

Investisseur 1 : Mulhouse est au cœur d'un secteur géographique qui recrute, attractif pour de jeunes actifs. Il y a de la place sur ce créneau à Mulhouse

Investisseur 2 : Mulhouse, c'est un choix stratégique. D'abord, le prix d'achat d'un bien y est très abordable, ce qui permet d'avoir une rentabilité bien meilleure! Et c'est une ville où il y a peu de risques : on est à proximité de l'aéroport international, de la gare, de Colmar, de zones industrielles... il y a donc beaucoup de jeunes actifs, la demande est là! Strasbourg, c'est beaucoup trop cher ! Le choix du quartier est cependant important. Mulhouse, c'est particulier, tout change d'une rue à l'autre. Mais la ville évolue dans le bon sens. Il y a des rumeurs qui perdurent mais elles sont fausses. Mais du coup, Mulhouse reste une niche assez confidentielle pour développer ce marché. J'avais pré-sélectionné 4 secteurs : Fonderie, Porte Jeune, Centre Ville et Gare. La proximité gare est un atout.

Propos recueillis en juillet 2020



➔ Un développement de l'offre qui contribue à la rénovation du parc de logements privés anciens...

"Appartement entièrement rénové / Premiers occupants / logement refait à neuf, haut de gamme / rénovation complète..." La très grande majorité des annonces de colocation diffusées sur le bon coin en juin 2020, concernent des **biens qui ont été totalement rénovés** (y compris façades et parties communes : câblage, plomberie et sanitaires, cuisines, climatisation et chauffage, sols et peintures, éclairage, isolation phonique et thermique, etc...). Il s'agit souvent d'immeubles "Haussmannien", hauts de plafond, parquets à chevrons et moulures au plafond.

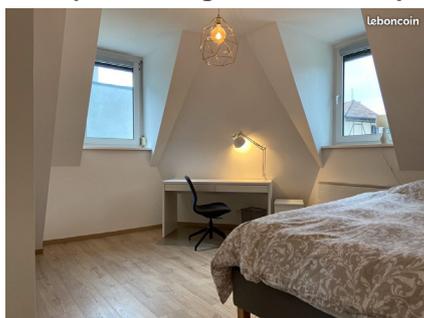
Les équipements et la décoration du logements ont le plus souvent été repensés, dans un style contemporain et jeune pour que les colocataires s'y sentent bien. Le linge de lit et les serviettes de toilette sont parfois fournis ainsi que la machine à laver. Couleurs claires ou tons pastels sur les murs, mobilier neuf scandinave, luminaires adaptés, carreaux de ciment ou de métro, style épuré et sobre...

Les charges comprennent le plus souvent : l'électricité, l'eau, l'internet, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, le chauffage, le nettoyage des communs et même l'assurance habitation, l'abonnement à Netflix et parfois des frais de ménage. Une des annonces recensée met également à disposition un "Home cinema, une Nintendo switch, un Sound system HiFi et un Lecteur Vynile" !

Le site Rendementlocatif.com livre même des astuces aux propriétaires souhaitant se lancer : « **La colocation, c'est s'adapter à la cible que l'on souhaite toucher.** Pour des étudiants, faire l'achat d'un baby-foot ou d'un billard sera la petite touche en plus qui les fera craquer. Pour les adultes, ce sera plutôt un abonnement à Netflix, une cave à vin ou encore un équipement balnéo dans la salle de bains. »

Les colocations arrivent progressivement sur le marché après les travaux nécessaires à l'adaptation de l'appartement ou la maison à ce marché spécifique. Les objectifs en terme de rénovation du parc privé ancien et de remise sur le marché de logements vacants sont élevés à Mulhouse et le développement de l'offre de logement en colocation participe à cette dynamique.

Exemple d'un logement rénové proposé à la colocation, quartier Neppert



Colocation 3 chambres dans un appartement de 90 m² rénové et meublé haut de gamme, à 327 euros + par chambre, situé avenue Robert Schumann, quartier Vauban Neppert

Source : Photos le boncoin

Chiffres clés

64 m²

C'est la surface moyenne des logements proposés à la colocation à Mulhouse

4,5 pièces

C'est le nombre moyen de pièces du logement proposé à la colocation à Mulhouse

14 m²

C'est la surface moyenne des chambres proposées à la colocation à Mulhouse

314€

C'est le montant moyen du loyer (hors charges) d'une chambre proposée à la colocation à Mulhouse

70 €

C'est le montant moyen des charges/chambre louée des biens proposés à la colocation à Mulhouse

Source : Enquête réalisée sur le site le bon coin, juin 2020, AURM

“ Avez vous bénéficié d'aides (ndrl: à la rénovation) dans le cadre de votre investissement ?

Investisseur 1: Non, aucune aide n'a été demandée. Par méconnaissance des possibilités.

Investisseur 2: J'ai fait réaliser des travaux de rénovation par un maitre d'œuvre et ainsi créé du déficit foncier. Non, aucune aide n'a été mobilisée. Je n'ai pas fait de demande de subvention non plus. Par méconnaissance totale des aides possibles.

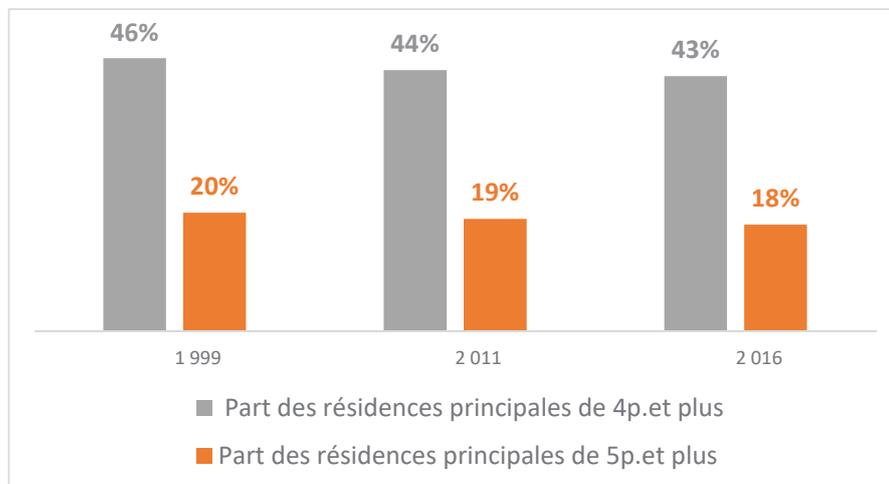
Propos recueillis en juin 2020



... mais qui réduit la possibilité pour de plus grands ménages d'occuper un grand logement en ville

Un des enjeux en matière d'habitat pour la ville de Mulhouse est de pouvoir **proposer une offre de logements familiaux afin de fixer davantage de famille en ville** en accession à la propriété, comme en location. L'arrivée des investisseurs sur le marché des grands logements pourrait sensiblement perturber cet objectif. Le calcul ci-contre est d'ailleurs sans appel : compte tenu des prix moyens du marché, il est nettement plus rentable pour le propriétaire d'un grand logement de louer des chambres plutôt qu'un logement entier.

Evolution de la part des logements de 4 et 5 pièces et + dans le parc de logements à Mulhouse entre 1999 et 2016



Source : INSEE, RRP

Comparatif de rentabilité à surface égale entre une offre proposée en colocation et en logement familial

Logement type de 95 m², 3 chambres



Loyers moyens par chambre	14,7€/m ² charges comprises
COLOCATION	1380 €/mois charges comprises
Loyers moyens à Mulhouse	8,5 €/m ² hors charges
FAMILLE	906 €/mois charges comprises

Source : Enquête réalisée sur le site le bon coin, juin 2020, AURM

“ Quel bilan faites vous de cette expérience en tant que propriétaire d'un bien en colocation ?

Investisseur 1, propriétaire d'un appartement mis en colocation à Mulhouse secteur Nouveau Bassin à Mulhouse, vit en Moselle, entrepreneur

“C'est mon **premier investissement**. Le projet s'est concrétisé au bout d'un an avec une **phase de travaux de rénovation** du logement qui a duré 6 mois. On s'est orienté vers la coloco' parce que **c'est un phénomène sociétal**. On a voulu faire quelque chose de bien pour attirer une certaine clientèle (très bon niveau de prestations et équipements de qualité).

Cet investissement est encore relativement frais mais les **retours sont très positifs**. Il n'y a pas de difficultés majeures. La gestion à distance n'est finalement pas compliquée et les colocataires sont très contents. **Ça donne envie de poursuivre.... et toujours à Mulhouse !**”

Investisseur 2, propriétaire d'un appartement mis en colocation secteur Fonderie à Mulhouse, vit à Strasbourg, technicien de laboratoire, 27 ans

“C'est mon premier investissement et ça cartonne ! **Une semaine après avoir déposé l'annonce, les 3 chambres étaient louées**. J'ai eu 8 demandes en 1 semaine de mise en ligne. Je ne suis pas un professionnel de l'immobilier mais un **particulier qui cherchait un revenu complémentaire** pour sa retraite. Avoir des investissements, c'est rassurant ! Ça permet de s'affranchir de la caricaturale demande d'augmentation salariale pour faire évoluer son budget. Et c'est peu risqué puisque tout le monde doit se loger ! **Je ne compte pas m'arrêter là !**”

Propos recueillis en juillet 2020



“ Les ressentis de colocataires

Colocataire 1, résidence Pierrefontaine - Mulhouse

“ C’est la **première fois** que je faisais de la colocation. Je l’ai choisie en fonction de la **proximité à mon lieu de travail, ainsi que de l’annonce et ses photos** (un bel appartement). Je ne connaissais pas du tout Mulhouse avant cette colocation. Je suis originaire de Cartagena, Région de Murcia (Espagne). J’ai **choisi la colocation pour une question de prix, mais aussi pour rencontrer de gens** lors de mon séjour à Mulhouse. J’ai commencé la colocation quand j’avais 25 ans (j’étais une jeune active, employée par une entreprise du bâtiment). Je l’ai quittée quand j’en avais 27.

Mon expérience en colocation a été très bonne car **j’ai rencontré beaucoup de monde, j’ai énormément amélioré mon niveau de français et j’ai partagé de très bons moments avec mes colocataires** (je garde toujours le contact avec certains d’entre eux) ”

Colocataire 2, résidence Pierrefontaine - Mulhouse

“ Je suis originaire de Lille. Ce n’était pas la première fois que je faisais de la colocation quand je suis arrivée à Mulhouse. **Je me suis renseignée auprès de la propriétaire sur l’âge des colocs et l’ambiance avant de signer.** J’ai aussi discuté avec les colocs pour savoir si on pouvait bien s’entendre. **Ne connaissant personne à Mulhouse, je voulais me faire des amis et m’amuser en coloc’.** J’ai choisi ma coloc’ en fonction du quartier (je voulais pas être dans un quartier dangereux). Je recherchais aussi un appartement moderne et confortable, c’était important. Je ne connaissais pas du tout Mulhouse avant cette colocation. J’avais 22 ans, j’étais étudiante en stage de fin d’études. La colocation était un choix.

Mon **expérience en colocation a été très bonne car j’étais amie avec mes colocs**, on sortait souvent les samedis soirs.”

Colocataire 3 - Mulhouse

“Je suis une étudiante de 21 ans. Il s’agit de ma **quatrième année en colocation**, et ma deuxième année à Mulhouse. Avant j’ai fait deux ans de colocation à Tours dans une maison où nous étions 4. Au total j’ai eu 7 colocataires différents. **Je ne connaissais pas Mulhouse.** Je suis originaire de la région Centre et plus précisément de Bourges. Avec les photos et la localisation, j’ai fait une pré-sélection et après avoir visité nous avons pris la décision. **Localisation, surface, luminosité, ce fut un coup de cœur!** L’expérience en colocation à Mulhouse a été excellente car **malgré certains moments où il y a eu des tensions, nous avons communiqué et cela s’est bien passé.** Nous nous entendons bien et nous rions bien ensemble. Je me suis orientée vers la coloc’ au départ pour une question de budget: **le rapport prix /surface est beaucoup plus intéressant.** Au delà de celà, la coloc’ **permet de conserver une autonomie et une indépendance sans être seul** en permanence.”

Propos recueillis en septembre 2020

Pour en savoir plus

- LocService.fr : premier observatoire du marché de la colocation en France en 2019
- <https://www.avendrealouer.fr/conseils/colocation-du-cote-loi-regles-et-administratif/>
- <https://investir.lesechos.fr/placements/immobilier/dossiers/investir-pour-louer-a-des-colocataires-le-nouveau-bon-plan-1834591.php>
- https://www.lemonde.fr/argent/article/2020/02/09/la-colocation-meublee-est-elle-vraiment-un-filon-pour-l-investissement-locatif_6028951_1657007.html
- <https://www.locservice.fr/guides/guide-colocataire>
- https://www.challenges.fr/immobilier/le-marche-de-la-colocation-un-business-de-plus-en-plus-juteux_35905
- <https://blog.appartager.com/la-colocation-prix-loyer-ville/>

Édité et imprimé par :

Agence d’Urbanisme de la Région Mulhousienne

33 avenue de Colmar. 68200 Mulhouse

Tel : 03 69 77 60 70 - www.aurm.org

Directrice de la publication : Viviane Bégoc

Rédaction : Luc CARPENTIER

Jennifer KEITH

Édition : septembre 2020

Reproduction autorisée avec mention de la source et référence exacte